

## Les métiers de la santé

C'est souvent une vocation que l'on se découvre dès le plus jeune âge. Si la médecine reste la voie royale, ce n'est pas la seule. Il existe une multitude de métiers dans le domaine médical et paramédical.

### Une première année commune

La première année commune aux études de santé (PACES) est dispensée à l'Université. Elle ouvre l'accès aux quatre filières d'études médicales : médecine, chirurgie dentaire, pharmacie et maïeutique (pour devenir sage-femme). Le concours est très sélectif pour cette filière réputée comme telle. Il s'organise en deux temps dans l'année. Le tronc commun est complété de modules spécifiques à chacune de ces quatre voies possibles.



A la fin du premier semestre, les étudiants font leur choix et se présentent aux concours qu'ils convoitent en fin d'année scolaire, sachant que le nombre de places est limité et fixé par arrêté ministériel. Pour l'année 2016-2017, le numerus clausus en prévoit 8 124 en médecine, 1 202 en odontologie, 3 107 en pharmacie, 1 000 en maïeutique. Pour devenir médecin, il faut tabler sur neuf années d'études, six ou neuf ans pour être pharmacien, cinq ans pour devenir sage-femme et six à neuf ans pour aspirer à la profession de chirurgien-dentiste.

### Les métiers paramédicaux

Les besoins se font sentir dans le domaine des professions paramédicales. Il en existe une multitude, dont certaines sont méconnues, comme chiropracteur, audioprothésiste, ergothérapeute, orthoptiste ou préparateur en pharmacie. Les diplômes sont fonction du métier préparé. Pour les uns, il faut décrocher un BTS, un Brevet professionnel ou encore un Diplôme d'État. Ces formations sont ouvertes aux Bac S, ST2S, STL, ainsi qu'à d'autres Bac suivant les métiers visés.

## L'IFSI et l'IFAS de Chaumont

**Infirmiers ou aide-soignants sont formés à Chaumont. Coup de projecteur sur les formations à des métiers en phase d'évolution et de modernisation.**

### IFSI

Situé dans les locaux du centre hospitalier de Chaumont, l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) prépare les étudiants à l'exercice du métier d'infirmier en trois ans (grade licence). Au terme de leur formation, ils auront développé dix compétences. Ils sont 50 dans leur promotion la première année. Une échelle humaine, permettant aux formateurs (médecins, psychologues, infirmiers...) d'échanger facilement et de donner des conseils personnalisés.

Affichant un taux de réussite de 93 %, cette formation se partage entre des cours magistraux, travaux dirigés (en groupes de dix maximum), travaux pratiques (autour du geste procédural) et mises en situation. Les stages occupent une grande place des enseignements. A raison de 15 semaines la première année, 20 semaines la deuxième et 25 semaines la troisième année, les étudiants découvrent les champs dans lesquels ils seront par la suite amenés à exercer : milieu hospitalier, Ehpad, réadaptation, psychiatrie, santé scolaire, libéral... Leur diplôme (DE) en poche, les infirmiers disposant déjà d'expérience pourront par la suite se spécialiser, pour devenir anesthésiste par exemple (accès sur concours).

### IFAS

L'Institut de formation des aide-soignants propose un cursus d'une année (de janvier à décembre) à 40 étudiants. Outre les cours théoriques et pratiques, ils doivent passer du temps en stages dans différentes unités : milieu hospitalier, long ou moyen séjour, psychiatrie et SIAD. Leur formation leur permettra de développer huit compétences.

## FORMATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ PAR ALTERNANCE

### IFSI

Institut de Formation en Soins Infirmiers



Formation de 3 ans conduisant à un **DIPLOME D'ETAT INFIRMIER** et au grade de **LICENCE**

Sélection Epreuves Ecrites  
28 Mars 2018

### IFAS

Institut de Formation Aide-Soignant



Formation de 1 an conduisant à un **DIPLOME D'ETAT AIDE-SOIGNANT**

### Inscriptions

De mi-juin à début août 2018  
Rentrée en janvier 2019



2, rue Jeanne-d'Arc - (Centre Hospitalier de Chaumont)

CS 10514

52014 CHAUMONT Cedex

03.25.30.70.09

Site : [www.ch-chaumont.fr](http://www.ch-chaumont.fr) - Mail : [ifsi@ch-chaumont.fr](mailto:ifsi@ch-chaumont.fr)

